



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2026-10 du 04 Juillet 2026

Décret Impérial de création d'un titre de noblesse

N° 2026-10 du 4 juillet 2026

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre XI de la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de récompenser les plus méritants des Citoyens en leur conférant la dignité de la noblesse impériale,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

M. Roman CRANCE, Officier de l'Ordre de l'Excellence Impériale, est créé Baron de l'Empire.

Article 2

M. Roman CRANCE portera le titre de Baron de l'œil de la Mouche.

M. Roman CRANCE est autorisé à utiliser le blason attaché à son titre, savoir : d'argent au chevron de gueules, accompagnée de trois mouches de sable.